

# BCI – CONVENTIONS QUÉBEC

## Informations et procédures candidatures sortantes

**Vous projetez une candidature pour une mobilité dans un pays anglophone (hors Europe - hors Erasmus) ou au Québec ?**

**Voici ce que vous pouvez faire en attendant la réunion d'information qui aura lieu le lundi 04 novembre, 18h45, Amphi 3**

- Voir avec votre coordinateur départemental si votre département permet une mobilité l'an prochain et à quel niveau : Licence ou Master. Voir la liste des coordinateurs (en rose sur le panneau du bureau 02, bâtiment Ionesco et sur le site internet UPVM, > International > BCI-Conventions Québec > Liste des coordinateurs.
- Consulter toutes nos informations, regarder le site internet UPVM, > International > Etudier à l'étranger sur Programme > BCI-Conventions Québec. Merci de lire attentivement la FAQ.
- Regarder les sites de toutes nos universités partenaires. **ATTENTION**: pour le BCI, il vous faut ABSOLUMENT regarder les universités québécoises à partir du site du BCI (voir cours offerts aux étudiants non québécois ainsi que les conditions particulières d'admissibilité).
- Venir au bureau 02 chercher le dossier de candidature du programme qui vous intéresse (à partir du 15 novembre généralement).
- Après cette réunion d'information, vous pourrez rencontrer l'enseignante responsable du programme d'échange qui vous intéresse lors de leurs permanences pédagogiques :
  - Mme Nathalie AUGER : BCI et les Conventions Québec (sur rendez-vous). [nathalie.auger@univ-montp3.fr](mailto:nathalie.auger@univ-montp3.fr)